

FICHE D'INFORMATION

EVALUATION FINALE DU PROGRAMME JEUNES ET VIOLENCE : PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a chargé le bureau Vatter de procéder à l'évaluation finale du programme national de prévention Jeunes et violence¹. L'évaluation devait se concentrer principalement sur les prestations fournies par le programme et sur leur impact aux niveaux cantonal et communal. Les conclusions de l'évaluation sont globalement positives.

Constitution d'un recueil de bonnes pratiques

Le programme Jeunes et violence a réussi à fournir aux responsables cantonaux et communaux de la prévention de la violence des outils de haute qualité, qui s'avèrent pertinents pour les groupes cibles, utiles à la pratique et conformes aux exigences scientifiques. Les responsables de l'évaluation mentionnent plus particulièrement le guide *Critères de bonnes pratiques* et la publication *Prévention de la violence : état actuel du savoir sur l'efficacité des approches*, qui ont été jugés très positivement dans les enquêtes.

Diffusion du savoir de façon aussi large et utile à la pratique que possible

L'évaluation a montré que les instruments mis en œuvre pour assurer le transfert de connaissances utiles à la pratique se sont avérés adéquats. Le site Internet du programme et les différentes manifestations organisées (rencontres de réseau et conférences nationales) méritent une mention particulière. Les manifestations offrent aux spécialistes du terrain des lieux d'échange avec des pairs et avec des représentants de la recherche. Les contenus du site Internet sont très appréciés pour leur actualité et leur intelligibilité. La newsletter du programme est quant à elle perçue comme un instrument pertinent pour informer un cercle plus large de personnes intéressées.

Mise en réseau durable des acteurs

Avec la constitution du réseau des délégués cantonaux et communaux à la prévention de la violence, le programme Jeunes et violence a contribué de façon décisive à la mise en réseau d'acteurs provenant d'horizons professionnels différents et travaillant dans des domaines également différents (famille, école, espace social). L'organisation des conférences nationales et le financement de manifestations nationales et régionales sur la prévention de la violence ont en outre offert à un cercle plus large de professionnels la possibilité d'échanger leurs expériences.

Conséquences à l'échelon cantonal et communal

L'évaluation conclut que le programme Jeunes et violence a pu donner des impulsions aux niveaux communal et, surtout, cantonal. Ce programme a été particulièrement important pour la genèse et l'élaboration de stratégies cantonales de prévention de la violence ainsi que pour la préparation et la mise en œuvre de mesures de prévention de la violence par des responsables cantonaux et communaux².

¹ Féraud / Hügli (2015) : Schlussevaluation des gesamtschweizerischen Präventionsprogramms Jugend und Gewalt [en allemand, avec résumé en français]. Office fédéral des assurances sociales, Berne.

² Les conséquences du programme sont décrites en détail dans la fiche d'information « Programme Jeunes et violence : Retombées sur les activités des cantons, villes et communes ».

Dotation et utilisation des ressources

L'évaluation conclut que les ressources matérielles, d'un montant de quatre millions de francs, mises à la disposition du programme étaient appropriées au regard des prestations prévues. Par contre, les ressources en personnel (2,2 postes) ont plutôt été sous-estimées. Les ressources disponibles ont été utilisées de manière pertinente et efficace.

Bilan et perspectives

Sur la base des résultats de l'étude, les auteurs de l'évaluation aboutissent aux conclusions et aux recommandations suivantes :

- La collaboration entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes ainsi que le rôle de soutien de la Confédération ont fait leurs preuves et doivent être maintenus.
- Le réseau des instances cantonales et communales de prévention de la violence est un instrument primordial pour la mise en réseau, l'échange et le transfert des connaissances, et doit donc être maintenu.
- La base de connaissances sur les bonnes pratiques doit être actualisée régulièrement.
- Pour améliorer la diffusion des connaissances à large échelle, il convient d'impliquer encore plus les spécialistes au niveau communal.
- Les mesures de prévention de la violence saisies dans la banque de données devraient être classées en fonction de leur efficacité.

WWW.JEUNESDEVIOLENCE.CH

Le programme national de prévention de la violence juvénile a été adopté par le Conseil fédéral en juin 2010 pour les années 2011 – 2015. Le programme repose sur une collaboration tripartite entre Confédération, cantons, villes et communes. Le programme doit poser les jalons d'une prévention efficace de la violence en Suisse.

Après cinq ans de mise en œuvre, le Conseil fédéral a tiré un bilan positif. Dans la prévention de la violence, des progrès importants ont été accomplis avec le programme Jeunes et violence grâce à des échanges sur les bonnes pratiques à l'échelle nationale, à des projets pilotes et à des mesures soumises à évaluation. Pour élaborer des stratégies et des mesures en la matière, les cantons, les villes et les communes s'inspirent des travaux communs réalisés au plan national. Après l'achèvement du programme Jeunes et violence, la Confédération abandonne comme prévu son rôle de soutien dans le domaine de la prévention de la violence, celle-ci étant de la compétence des cantons, des villes et des communes (décision du 13.5.2015).

Office fédéral des assurances sociales, mai 2015